





COMITÉ DE DÉFENSE DE BEAUGRENELLE

FRONT DE SEINE CHARLES MICHELS

31, rue Robert de Flers, PARIS 15ème

Association loi 1901 <http://defense-beaugrenelle.org/>

Courriel : contact@defense-beaugrenelle.org

Paris, le 19 février 2026

Madame, Monsieur, chers adhérents et amis,

Nous n'attendons pas les résultats des élections des 15 et 22 mars prochains pour poursuivre nos démarches, alors que des situations inadmissibles se prolongent, impactant notre vie quotidienne.

- Depuis décembre, la piscine KELLER est fermée. Pourquoi ? Des travaux ? Lesquels ? et quand se termineront-ils ? Tous les jours des usagers s'interrogent devant les portes fermées.

Notre lettre à Monsieur l'adjoint à la maire de Paris, chargé des sports, n'a reçu aucune réponse.

Aucune réaction non plus à notre interpellation de l'adjointe au maire du XVème.

- Depuis plusieurs mois, les usagers de la station de métro CHARLES MICHELS constatent des ruissellements d'eau de pluie provenant des plafonds, confirmant le manque d'étanchéité de la place et des chaussées. Ces désordres ont été actés il y a plusieurs années par les services de la voirie. Les

travaux devraient être entrepris sans délai. Ont-ils été chiffrés ? Leur financement prévu ? Un planning arrêté ?

- Depuis 4 ans, l'ancienne crèche KELLER est en travaux, après que LA POSTE IMMOBILIER, le propriétaire l'ait transformée pour le compte d'un établissement privé d'enseignement supérieur. Alors que la construction se terminait, un incendie l'a détruite en partie le 15 juillet. Une enquête judiciaire est toujours en cours.

Nous supposons qu'il faut chercher dans ce grave incident dont l'origine doit être recherchée, les conséquences du considérable retard de LA POSTE dans l'aménagement de la dalle, dont elle reste propriétaire. La dalle KELLER, en raison de son statut comme l'ensemble de la dalle du FRONT DE SEINE, doit faire l'objet d'un aménagement en espace vert. Le projet a fait l'objet il y a 4 ans, de plusieurs réunions de concertation auxquelles nous avons participé, avec d'autres associations, dont les amicales de locataires, et l'association syndicale du Front de Seine (A.S.F.S.)

Nous rappelons que la continuité de la dalle fait partie intégrante du FRONT DE SEINE et qu'elle doit être assurée du Nord au Sud, de la rue FINLAY à l'avenue ZOLA. Ce qui n'est plus le cas depuis 4 ans, sans explication ! Il serait temps que des informations soient apportées en premier aux habitants de la TOUR KELLER, du 15/17 rue JAVEL, et à toutes les associations ayant participé à la concertation.

- Depuis 2 ans, les habitants et les commerçants des immeubles riverains du magasin INTERMARCHÉ, 85, rue Saint-Charles réclament que soient rappelés à la direction de cet établissement les règlements de la Ville de Paris. Tous les jours, les piétons qui fréquentent ce quartier sont en insécurité, les automobilistes sortant du parc de stationnement de l'immeuble dénoncent le danger et les copropriétaires signataires d'une pétition ne comprennent pas le silence des élus, alors qu'à chaque sortie, ils craignent l'accident, les véhicules de livraisons ne leur permettant pas d'éviter les piétons. Alors que nombre de jeunes enfants et adolescents fréquentent cette rue chaque matin, rien n'est fait par les pouvoirs publics pour éviter des accidents. Pourquoi n'avoir pas pris en compte la proposition des utilisateurs du parc de stationnement ?

N'était-elle pas fiable ? Elle aurait dû au moins être discutée avec ses auteurs !

Ces situations ne seront pas reprises dans les programmes électoraux des candidats, et peuvent paraître insignifiantes par rapport aux besoins en matière de santé, de logement, d'enseignement dont nous allons rappeler l'urgence aux têtes de listes, mais elles démontrent que nous devrions être plus souvent non seulement écoutés mais entendus. Au quotidien. Les candidats aux élections municipales auraient plus de chance de recueillir nos voix quand nous glisserons notre bulletin dans les urnes les 15 et 22 mars 2026.





Le 8 MARS 2026, l'association des commerçants de la rue Saint-Charles organise un vide greniers

Place SAINT-CHARLES

**Nous y avons retenu l'espace habituel et espérons vous y rencontrer pour échanger sur nos activités, entre 10 et 17 h.
Souhaitons une météo complaisante !**

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ENTREPRENEURS.

Pour poursuivre le réseau des pistes cyclables et prolonger celles de la rue LINOIS, les élus et les services municipaux envisagent un aménagement de la rue des ENTREPRENEURS.

Cet aménagement doit prendre en compte de nombreux critères : entre autres la circulation des bus 70, et 88, la sécurité des piétons et l'accessibilité des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite. Mais aussi le stationnement des nombreux véhicules professionnels, dont les livraisons journalières aux restaurants, magasins de bouche, et à tous les commerçants, nombreux dans cette rue.

Une large concertation doit être organisée, minutieusement préparée pour être efficace et comprise par tous les habitants.

Nous y veillerons, et dès les élections terminées, les élus seront sollicités par les habitants du quartier.

Nous serons à leur côté.

QUE SONT DEVENUS LES PROJETS IMMOBILIERS ?

- Du 40/44 rue SAINT-CHARLES : après le départ de la SA de HLM DOMEXIS, le nouveau propriétaire SEQUENS avait présenté un projet, prévoyant la surélévation de la partie centrale de l'immeuble pour accueillir des logements de petite surface pour des personnes seules. Le permis de construire a été

abandonné, et de ce fait la rénovation des 20 logements sociaux du 40 rue ST-CHARLES a été stoppée. Alors qu'elle s'impose, en raison de leur vétusté. Qui reprendra ce dossier, tant attendu par les locataires ? Nous échangerons avec eux et les aiderons pour que leurs droits de locataires soient respectés. Ils peuvent compter sur nous, et notre volonté de les défendre.

- Du 85 avenue Émile ZOLA : La VILLE DE PARIS a acquis ce petit hôtel particulier en 2014 pour y construire des logements sociaux. Il peut être surélevé et ainsi permettre à quelques demandeurs de logements parmi les 12.000 en attente, d'en bénéficier. Des crédits supplémentaires nécessaires ont été votés, pour des travaux non prévus, mais rien ne bouge. Le permis autorisé est affiché. La VILLE DE PARIS va-t-elle attendre encore longtemps, augmentant ainsi le coût de l'opération ? Nous interrogerons directement l'adjoint au futur maire de PARIS, dont la charge sera le logement pour que cette opération se réalise rapidement : les besoins en matière de logements sociaux sont énormes.
- Du 13 rue de LOURMEL : le garage de réparations d'automobiles est toujours là. Nous ne nous en plaignons pas, puisque nous nous étions prononcés clairement contre une opération immobilière spéculative par le promoteur NEXITY, dont l'investissement n'avait aucun intérêt pour les riverains et les besoins d'appartements à prix abordable. Serait-il encore temps de revoir ce dossier et de modifier le choix fait à l'époque ? C'est une question que nous conservons pour les élus d'après mars.
- De l'IMPASSE KELLER : le permis de démolir et reconstruire accordé par la maire de PARIS à la SCI BEAUGRENELLE, propriétaire du centre commercial, a été définitivement annulé. Il s'agissait de supprimer le parc de stationnement sur 5 étages et de construire un établissement d'enseignement supérieur privé. Un de plus ! Nous n'avons pas connaissance d'une explication « officielle » de cet abandon de projet. En attendant, la société APSYS (le centre commercial) continue à encaisser des loyers mensuels aux habitants du quartier, alors que ce parking n'est plus aux normes de sécurité.

Nous interrogerons rapidement la direction du centre commercial sur ses intentions.

Nous terminerons par un appel à ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas renouvelé leur adhésion au Comité de Défense pour 2026. RAPPEL : la cotisation annuelle est toujours fixée à 5 €.

Mais vos dons sont évidemment les bienvenus ! Merci d'avance à tous ceux qui le font déjà.